

Réclamations • Remerciements

Notice d'information sur les possibilités qui s'offrent à vous si vous avez une réclamation concernant une intervention de police ou si vous souhaitez remercier la police pour son action.

Doléances

En cas de doléances, vous pouvez contacter les services de police par téléphone, courriel ou lettre pour demander à parler directement à un supérieur hiérarchique pour vous plaindre et obtenir des explications.

Vous pouvez également demander un entretien avec notre officier responsable de la déontologie et de la qualité.

Vous avez aussi la possibilité d'envoyer une lettre directement au Commandant du Corps de police.

Plainte pénale

Si vous souhaitez déposer une plainte pénale, nous vous invitons à l'adresser par écrit au:

Ministère public de l'arrondissement de Lausanne, chemin de Couvaloup 6, 1014 Lausanne.

En effet, pour éviter tout conflit d'intérêt, la police n'établira aucun acte de procédure contre elle-même.



Police municipale de Lausanne

Rue Saint-Martin 33
Case postale 5354
1002 Lausanne

Centrale téléphonique
+ 41 21 315 15 15

Adresse de messagerie
police@lausanne.ch

www.lausanne.ch/police

Remerciements

Vous pouvez utiliser les mêmes canaux (téléphone, courriel, lettre) pour adresser des remerciements à la Police municipale de Lausanne.

